



## Oxivir Sporicide

Révision: 2018-10-31

Version: 02.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Oxivir Sporicide

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P314 - Désinfectant de surface. Procédé manuel

AISE-P315 - Désinfectant de surface. Procédé manuel par pulvérisation et rinçage

AISE-P1103 - Dispositifs médicaux. Procédé manuel

AISE-P1104 - Dispositifs médicaux. Procédé par pulvérisation

Nettoyage et désinfection

**Utilisations déconseillées:** Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey France SAS

201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,

Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52

E-mail: commandes.directparis@diversev.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2 (H315)

Eye Irrit. 2 (H319)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement:** Attention.

#### Mentions de danger :

H315 + H319 - Provoque une irritation cutanée et une sévère irritation des yeux.

#### 2.3 Autres dangers

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
peroxyde d'hydrogène	231-765-0	7722-84-1	01-2119485845-22	Ox. Liq. 1 (H271) Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		3-10
alcool benzylque	202-859-9	100-51-6	01-2119492630-38	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)		3-10

**Oxivir Sporicide**

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Inhalation:** Consulter un médecin en cas de malaise.  
**Contact avec la peau:** Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
**Contact avec les yeux:** Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
**Ingestion:** Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.  
**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Inhalation:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.  
**Contact avec la peau:** Provoque des irritations.  
**Contact avec les yeux:** Provoque des irritations sévères.  
**Ingestion:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

## Oxivir Sporicide

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un récipient fermé. Protéger contre le gel.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
peroxyde d'hydrogène	1 ppm 1.5 mg/m <sup>3</sup>	

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	25	-	5

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	47	-	9.5

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
peroxyde d'hydrogène	-	-	-	-
alcool benzylique	-	29	-	5.7

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	3	-	1.4	-
alcool benzylique	-	450	-	90

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
peroxyde d'hydrogène	1.93	-	0.21	-
alcool benzylique	-	40	-	8.11

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
peroxyde d'hydrogène	0.0126	0.0126	0.0138	4.66
alcool benzylique	1	0.1	2.3	39

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
peroxyde d'hydrogène	0.047	0.047	0.0023	-
alcool benzylique	5.27	0.527	0.456	-

**8.2 Contrôles de l'exposition**

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale. Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions

**Oxivir Sporicide**

spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:**  
**Protection respiratoire:**

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque
<b>État physique:</b> Liquide	
<b>Couleur:</b> Limpide, Incolore	
<b>Odeur:</b> Produit caractéristique	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>pH:</b> ≈ 3 (pur)	ISO 4316
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	Voir les données sur la substance

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
peroxyde d'hydrogène	150.2	Méthode non fournie	
alcool benzylique	205	Méthode non fournie	1013

**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.

**Point d'éclair (°C):** > 93.4

**Supporte la combustion:** Non applicable.

( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )

**Vitesse d'évaporation:** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

Voir les données sur la substance

**Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%)** Non déterminé

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
alcool benzylique	1.3	13

**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
peroxyde d'hydrogène	214	Méthode non fournie	20
alcool benzylique	22	Méthode non fournie	20

**Densité de vapeur:** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Densité relative:** ≈ 1.03 (20 °C)

OECD 109 (EU A.3)

**Solubilité dans/miscibilité avec Eau:** Complètement miscible

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
peroxyde d'hydrogène	1000	Méthode non fournie	20
alcool benzylique	40	Méthode non fournie	20

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé

**Température de décomposition:** Non applicable.

**Viscosité:** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Propriétés explosives:**

**Propriétés comburantes:**

## Oxivir Sporicide

## 9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé  
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

Non approprié pour la classification de ce produit

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les alcalins. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:

## ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;5000

ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): &gt;50

## Irritation de la peau et corrosivité

Résultats: Skin irritant 2

Méthode: Expérience humaine

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LD <sub>50</sub>	431-500	Rat	La substance a été testée en solution aqueuse à 35 % Méthode non fournie	
alcool benzylique	LD <sub>50</sub>	1230	Rat	Méthode non fournie	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	La substance a été testée en solution aqueuse à 35 %	
alcool benzylique	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LC <sub>0</sub>	Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4
alcool benzylique	LC <sub>50</sub>	> 4 (brouillard)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
---------------	-----------	---------	---------	--------------------

## Oxivir Sporicide

peroxyde d'hydrogène	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
alcool benzylique	Irritant		Méthode non fournie	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	
alcool benzylique	Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool benzylique	non sensibilisant		Méthode non fournie	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles			
alcool benzylique	Non sensibilisant			

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
peroxyde d'hydrogène	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool benzylique	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Ingrédient(s)	Effets
peroxyde d'hydrogène	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool benzylique	Pas de données disponibles

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool benzylique			Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène	NOAEL	100	Souris	Méthode non fournie	90	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles				
alcool benzylique		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
peroxyde d'hydrogène	NOAEL	Pas de données disponibles	Souris	Méthode non fournie	28	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
peroxyde d'hydrogène			Pas de données disponibles					
alcool benzylique			Pas de					

## Oxivir Sporicide

			données disponibles				
--	--	--	---------------------	--	--	--	--

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles
alcool benzylique	Non applicable

**Risque d'aspiration**

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	LC <sub>50</sub>	16.4	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96
alcool benzylique	LC <sub>50</sub>	460	Poisson	Méthode non communiquée	96

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	2.4	<i>Daphnia pulex</i>	Méthode non communiquée	48
alcool benzylique	EC <sub>50</sub>	230	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	2.5	<i>Chlorella vulgaris</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
alcool benzylique	EC <sub>50</sub>	640	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	96

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
peroxyde d'hydrogène	ErC <sub>50</sub>	1.38	<i>Skeletonema costatum</i>	Méthode non communiquée	72
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
peroxyde d'hydrogène	EC <sub>50</sub>	466	Boues activées	Méthode non communiquée	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
peroxyde d'hydrogène	NOEC	4.3	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96 heure(s)	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				

## Oxivir Sporicide

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène	NOEC	1	<i>Daphnia pulex</i>	Méthode non communiquée	48 heure(s)	
alcool benzylique		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
peroxyde d'hydrogène		Pas de données disponibles			-	
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	24 heure(s)	Méthode non communiquée	Radical OH	

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
peroxyde d'hydrogène	Boues activées, aérobie	Analyse spécifique (dégradation primaire)	> 50 % en < 1 jours(s)		Non applicable (substance inorganique)



## Oxivir Sporicide

alcool benzylique		Méthode non communiquée	95 - 97% % en 21 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
-------------------	--	-------------------------	---------------------------	-------------------------	--------------------------

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	-1.57		Pas de bioaccumulation prévue	
alcool benzylique	1.05	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
peroxyde d'hydrogène	Pas de données disponibles				
alcool benzylique	Pas de données disponibles			Faible potentiel de bioaccumulation	

## 12.4 Mobilité dans le sol

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
peroxyde d'hydrogène	2				Mobile dans le sol
alcool benzylique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

## 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

**Emballages vides**

**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:**

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre, Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

**14.1 Numéro ONU:** Marchandises non-dangereuses

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses

**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Marchandises non-dangereuses

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

## Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Directive 93/42 /CEE relative aux dispositifs médicaux
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

UFI: 6AQ2-T0CV-C00V-8MQ4

## Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

désinfectants

5 - 15 %

agents de surface anioniques

< 5 %

Benzyl Alcohol

**Oxivir Sporicide**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Installations classées:**

Non concerné

Ingrédient(s)	TMP n°
alcool benzylique	RG 84

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

**Code SDS:** MS1002759

**Version:** 02.1

**Révision:** 2018-10-31

**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

- H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**